

AGIR EN SENTINELLE POUR LA PRÉVENTION DU SUICIDE

DURÉE	COÛT	CLIENTÈLE
7h	1500\$ / groupe de 12 personnes OU 150\$ / personne (groupe ouvert)	Population adulte en général, enseignants, employés de bureau, bénévoles, syndicats, etc. Il s'agit d'une formation grand public. Les intervenants ne peuvent être sentinelle auprès de leur clientèle puisque leur responsabilité professionnelle dépasse le rôle de la sentinelle.

INFORMATION GÉNÉRALE

Cette formation s'adresse aux personnes qui souhaitent jouer un rôle, de façon volontaire, dans la prévention du suicide dans leur milieu de travail, auprès de leurs collègues.

Cette formation est arrimée au Cadre de référence de réseaux de sentinelles en prévention du suicide au Québec (MSSS, 2006).

OBJECTIF

Cette formation permet de tisser un filet de sécurité au sein de l'organisation, pour prévenir le suicide chez les employés et vise le développement de compétences pour être en mesure de :

- Repérer la personne vulnérable au suicide;
- Établir le contact avec elle;
- Vérifier son état et son besoin d'aide;
- Assurer le lien entre la personne en détresse et les services d'aide.

★ Cette formation ne permet pas d'évaluer la dangerosité d'un passage à l'acte suicidaire fait par des intervenants.

POUR PLUS D'INFORMATION

Communiquez avec nous via l'adresse courriel infos.formations@cpsquebec.ca.

Vous pourrez en connaître davantage sur l'ensemble de nos programmes de formation qui s'adressent à toutes les clientèles.